

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2025

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC POSTAL EN OUTRE-MER - (N° 2118)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 16

AMENDEMENT

présenté par
M. Baubry et M. Rivière

ARTICLE 2

Après le mot :

« État »,

insérer les mots :

« résultant de l'article 1^{er} ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.